



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 50594

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préoccupations de certains enseignants au regard de la multiplication du nombre des heures supplémentaires dans certains domaines. Il semble qu'environ 800 000 heures supplémentaires sont payées annuellement par l'Etat, alors que les sommes correspondantes pourraient contribuer à créer des emplois sans nouvel investissement financier de l'Etat. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre afin de régulariser et de reorienter en tant que de besoin l'affectation des heures supplémentaires à la charge de l'éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Foucher Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50594

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1846